

Taux de chômage annuel de branche

La DADS permet de diviser les salariés d'une branche en deux catégories :

- ▶ ceux ayant connu une période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée ;
- ▶ ceux qui n'ont pas connu de période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée.

Il est donc possible de calculer pour chaque branche le « taux de chômage annuel de branche » par le ratio :

$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisé en 2010}}{\text{Effectif total des salariés de la branche}}$$

Effectif total des salariés de la branche

Ce ratio permet de mesurer le chômage indemnisé dans une branche et de caractériser les salariés ayant connu une ou plusieurs période de chômage indemnisé.

La notion « taux de chômage annuel de branche » se distingue de celle utilisée par Pôle Emploi « taux de chômage » qui compte le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée pour un métier donné.

Cette fiche rassemble les résultats détaillés issus de la DADS 2010 pour les salariés des entreprises d'architecture¹.

Les données contenues dans ce document sont issues de l'échantillon au 12^e produit par l'Insee à partir de la DADS. Comme toute donnée issue d'un échantillon, elles doivent être interprétées en tenant compte d'une marge d'erreur d'environ 5 %.

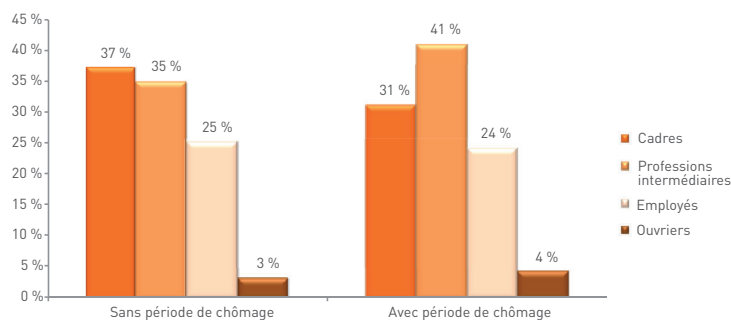
Clé de lecture :

dans la catégorie « cadres », 89 % des salariés n'ont pas connu de période de chômage et 11 % en ont connu.

▶ Chômage annuel pour chaque catégorie sociale

	Sans période de chômage		Avec période de chômage		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres	11 772	89 %	1 512	11 %	13 284	100 %
Professions intermédiaires	11 100	84 %	2 052	16 %	13 152	100 %
Employés	7 776	87 %	1 188	13 %	8 964	100 %
Ouvriers	960	82 %	204	18 %	1 164	100 %
Total / moyenne	31 608	86 %	4 956	14 %	36 564	100 %

▶ Chômage annuel par catégorie sociale



¹ Pour une information complète sur la source des données utilisées – DADS 2010 – et la définition des indicateurs, le lecteur est prié de se reporter au document principal : chômage des salariés des professions libérales.

Clé de lecture :

46 % des salariés sans période de chômage ont moins de 35 ans, 37 % entre 30 et 50 ans et 17 % plus de 50 ans.

► Chômage annuel par tranche d'âge

	Moins de 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
Sans période de chômage	46 %	37 %	17 %	100 %
Avec période de chômage	60 %	31 %	9 %	100 %
Ensemble des salariés	48 %	36 %	16 %	100 %

Clé de lecture :

70 % des salariés sans période de chômage travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés et 30 % dans une entreprise de plus de 10 salariés.

► Chômage annuel par taille d'entreprise

	Moins de 10 salariés	Plus de 10 salariés	Total
Sans période de chômage	70 %	30 %	100 %
Avec période de chômage	74 %	26 %	100 %
Ensemble des salariés	70 %	30 %	100 %

Clé de lecture :

parmi les salariés en CDD 66 % n'ont pas eu de période de chômage et 34 % en ont eu.

► Chômage annuel par type de contrat de travail

	Sans période de chômage	Avec période de chômage	Total
CDD	66 %	34 %	100 %
CDI	91 %	9 %	100 %
Ensemble des salariés	87 %	13 %	100 %

Clé de lecture :

18 % des salariés avec période de chômage ont cumulé moins de trois mois de durée de contrats de travail.

► Durée des contrats de travail des salariés ayant connu une période de chômage

Durée des contrats de travail	Avec période de chômage
Moins de 3 mois	18 %
3 - 6 mois	34 %
6 - 9 mois	27 %
9 mois et plus	21 %
Total	100 %